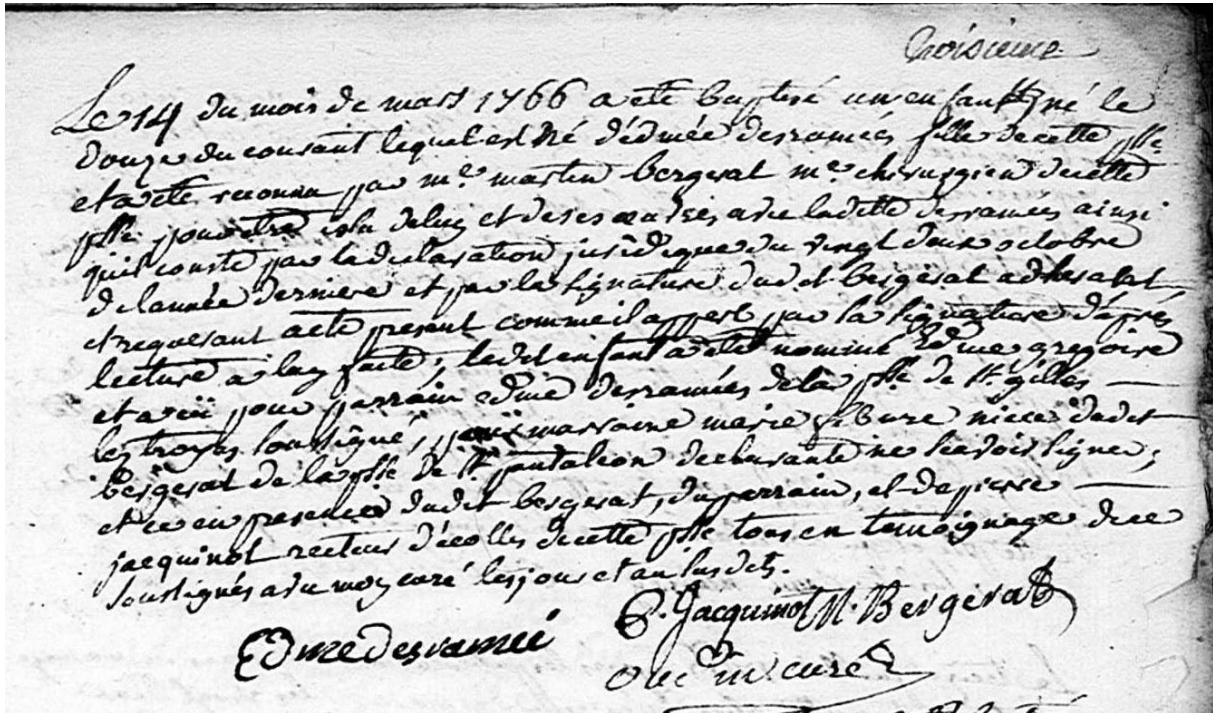


1766 - OH EDMÉE !!! ON A JASÉ À MACEY ...



Troisième

Le 14 du mois de mars 1766 a été baptisé un enfant né le
doux du courant lequel est né d'Edmée Desramée fille de cette p^{se}
et a été reconnu par m^e martin bergerat m^e chirurgien de cette
p^{se} pour estre issu de luy et de ses oeuvres avec laditte desramées ainsi
qu'il conte par ladite déclaration juridique du vingt deux octobre
de l'année dernière et par la signature dudit bergerat adherant
et requerant acte present comme il appert par la signature d'après
lecture a lay faite; ledit enfant a été nommé Edme gregoire
et a eu pour parrain edme desramées de la p^{se} de St gilles
les troyes sousigné, pour marraine marie feburne niece dudit
bergerat de la p^{se} de St pantaleon declarant ne scavoit signer;
et ce en presence dudit bergerat, du parrain, et de pierre
jacquinot recteur d'écolles de cette p^{se} tous en temoignage des
soussignés avec moy curé les jours et an susdits.

Edmée Desramée P. Jacquinot M. Bergerat
avec m. curé

Le 14 du mois de mars 1766 a été baptisé un enfant, né le douze du courant lequel est né d'Edmée Desramée fille de cette p^{se} et a été reconnu par m^e martin bergerat m^e chirurgien de cette p^{se} pour estre issu de luy et de ses oeuvres avec laditte desramées ainsi qu'il conte par ladite déclaration juridique du vingt deux octobre de l'année dernière et par la signature dudit bergerat adherant et requerant acte present comme il appert par la signature d'après lecture a lay faite, ledit enfant a été nommé Edme Gregoire et a eu pour parrain edme desramées de la p^{se} de St gilles les troyes sousigné, pour marraine marie feburne niece dudit bergerat de la p^{se} de St pantaleon declarant ne scavoit signer, et ce en presence dudit bergerat, du parrain, et de pierre jacquinot recteur d'écolles de cette p^{se} tous en temoignage des soussignés avec moy curé les jours et an susdits.

Voilà un monsieur de 47 ans qui, alors qu'il est marié avec Edmée Tribaudiot, reconnaît 5 mois avant sa naissance, cet enfant illégitime avec une demoiselle de 18 ans sa cadette. A l'époque, ce devait être un beau scandale ! Edmée Tribaudiot aura le bon goût de décéder le 26 novembre 1767 à 61 ans et les amoureux convoleront le 5 juillet 1768 à Macey ; tout rentre dans l'ordre ! Ce chirurgien fera de son épouse une sage-femme qui, le 7 juin 1778 « fera serment devant le curé Larcher de mettre les mains suivant la forme présentée dans le rituel ».

filie ; que dans l'intervalle de sa naissance jusqu'à ce jour la nature ayant surmonté le mal qui empêchoit le sexe de se déclarer, ils ont reconnu évidemment que ledit enfant étoit un garçon, et en conséquence nous ont priés d'ajouter à son nom celui de Jean Baptiste ; à quoy faisant droit d'après le rapport et assurance des susnommés, nous avons fait acte de leur déposition et leur demande ; déclarons que leur enfant est un garçon, se nommera dorénavant Jean Baptiste Marguerite, et ont eu témoignage de ce signés avec nous curé, Michel Benoist le maire père, Jean Baptiste Deniset parrain ; et quant à Edmée le maire marraine, et Marie noble sage femme elles ont déclarés ne sçavoir signer, de ce enquis les jour et an susdits.

Lors de son mariage le 16/04/1787 avec Anne DILIEUX et de son décès le 18/12/1811 à Macey, seul le prénom Jean-Baptiste demeure et le couple aura une descendance.

source : Archives départementales de l'Aube, Macey, 1758-1786, pages 63 et 64/231
relevé par : Elisabeth HUÉBER



FORMATION D'ACCOUCHEUSE EN 1778

Le onze janvier 1778 à l'assemblée convoquée ce matin au
prieuré de la messe paroissiale et convoquée de nouveau au son
de la cloche à l'issue des vêpres ont été appelés toutes les femmes
de cette paroisse pour nommer une denton elle, pour aller à Troyes
y apprendre l'art du accouchement et pour pouvoir en
conséquence aider ensuite toutes les femmes dans leur accouchement
après les voix prise a été élue à la pluralité des voix Edmée
Doramee épouse de M^r Martin Bergerat et ont signé avec
nous et monsieur Edme Mailhard procureur fiscal en la justice
de ce lieu Les autres aiant déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé
suivant l'ordonnance

Mme Sottet Edme Savine Lecorche
Reinette Marie in in boquard
Marie Jeanne Grosse Edme Larck
Jeanne Le moire marinoblosse
Marie Secorchy Et Maillard p. gal

Le onze janvier 1778 a l'assemblée convoqué ce matin au prosne de la messe paroissiale et convoqué de nouveau au son de la cloche a leure des vespres ont été appellé toutes les femmes de cette paroisse pour nommer une d'entre elle, pour aller a Troyes y apprendre lart des accouchements et pour pouvoir en consequence aider ensuite toutes les femmes dans leur accouchement après les voix prise a été élu a la pluralité des voix edmée Desramée epouse de M^r Martin bergerat et ont signé avec nous et monsieur edme Maillard procureur fiscal en la justice de ce lieu Les autres aiant déclaré ne scavoir signer de ce interpellé suivant Lordonnance

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Macey, 1758-1788, pages 145 et 146/231